La COVID-19 et le secteur agricole dans le nord de l'Ontario

Résultats du sondage

Octobre 2020

Sondage sur l'impact de la COVID-19 sur l'agriculture dans le nord de l'Ontario

COLLÈGE BORÉAL
éducation • innovation • recherche

Table des matières

Partenaires du projet 3
Introduction 4
Résultats du sondage
Renseignements sur les agroentreprises 5
- Exploitation agricole 6
- Employés 6

La COVID-19 : impact et adaptation 8
- Impact de la COVID-19 sur les agroentreprises 8
- Impact financier de la COVID-19 11
- Main-d'œuvre 12
- Mesure de santé et sécurité 13
- Ventes de produits agricoles 14
- Inquiétudes des entreprises 14

Fonds et programmes contre la COVID-19 15
- Cash Flow Relief 15
- Programmes de soutien de la main-d'œuvre 16
- Programmes de soutien en matière de technologie 17
- Other COVID-19 Adaptation Funding 17
- Mesures de soutien souhaitées par les producteurs 18
- Futures mesures de soutien au secteur agroalimentaire 19

Santé mentale et bien-être 20
Rôle des établissements postsecondaires 21
Conclusion 22

Partenaires du projet

Le Conseil de la politique alimentaire du Grand Sudbury / Greater Sudbury Food Policy Council aspire à un système alimentaire florissant, équitable et durable pour tous les membres de la communauté. Le conseil regroupe des intervenants de tous les secteurs du système alimentaire pour veiller à la mise en œuvre de la Stratégie alimentaire du Grand Sudbury, un document d'orientation de la croissance et de l'évolution communautaires. La stratégie rassemble des citoyens, des entreprises, des organismes et le gouvernement municipal afin de développer des idées, des projets et des politiques pour renforcer le système alimentaire du Grand Sudbury.

L' Alliance pour l'innovation agricole dans le nord de l'Ontario / Northern Ontario Farm Innovation Alliance est un organisme sans but lucratif qui œuvre à l'avancement de l'agriculture dans le nord de l'Ontario. Ce travail se fait dans le cadre de recherches pratiques menées chez les exploitants, de la coordination de projets de recherche partout dans le nord avec divers partenaires, d'initiatives de transfert de technologies et de projets visant à agrandir l'activité commerciale agricole actuelle et future dans le nord de l'Ontario.

Le Réseau d'innovation agroalimentaire rurale / Rural Agri-Innovation Network est une division du Centre d'innovation de Sault-Sainte-Marie. Ce centre vise à stimuler la croissance des entreprises, à faciliter les recherches et à commercialiser les innovations scientifiques et technologiques en misant sur les partenariats, les conseils d'experts, le développement communautaire, l'incubation d'entreprises, l'animation des jeunes et le développement sectoriel. Le mandat de son Réseau d'innovation agroalimentaire rurale est de bâtir un secteur agroalimentaire résilient dans le district d'Algoma grâce à des projets de recherche et de développement agricoles innovateurs.

Introduction

Le sondage sur l'impact de la COVID-19 sur l'agricultutre dans le nord de l'Ontario fait parti d'un projet de recherche appliquée qui a pour but de cerner rapidement les besoins émergents des entreprises agroalimentaires dans le nord de l'Ontario. Le sondage comprenait l'option d'une entrevue suite au questionnaire. Les répondants intéressés ont fournit des détails supplémentaires sur l'impact de la pandémie sur les agroentreprises.

Dans le nord de l'Ontario, la pandémie de COVID-19 a fait augmenter la demande pour les denrées d'origine locale. Or, il était difficile pour les agroentreprises de répondre à cette demande accrue alors qu'elles affrontaient de nombreux défis dus la pandémie, comme le manque de main-d'œuvre et la perte de points de vente au détail. Malgré ces défis, nombre d'agroentreprises ont su innover pour assurer l'accessibilité de leurs produits, par exemple, en utilisant les médias sociaux, en renforçant les initiatives de soutien à l'alimentation locale et en lançant des magasins en ligne et des plateformes électroniques.

Les données recueillies permettront à nos organismes partenaires de positionner leurs services respectifs pour 1) rehausser le soutien aux activités de production, de distribution et de promotion pendant la pandémie; et 2) fournir aux agroentreprises et aux décideurs politiques des recommandations et des stratégies commerciales fondées sur des données probantes à poursuivre dans la période postpandémie.

Dans ces pages, nous présentons une synthèse des données du sondage sur l'impact de la COVID-19 dans le secteur agricole du nord de l'Ontario. Seules les citations des entrevues suivant le sondage ont été utilisées dans le rapport. Ce sondage a été réalisé du 23 juillet au 3 septembre 2020. Au début de cette période, le nombre de cas actifs de COVID-19 en Ontario était de 1 482 et à la fin de cette période, il était de 1 249 (Gouvernement de l'Ontario, 2020). L'équipe de recherche a reçu 87 questionnaires remplis et fait 14 entrevues. Les répondants représentaient tous les districts du nord de l'Ontario.

Il est important de préciser que la réouverture des commerces et des lieux publics en Ontario s'est faite en trois étapes et qu'au moment de la collecte des données, tous les districts du nord de l'Ontario étaient à l'étape 3. Toutefois, le sondage posait des questions sur l'impact de la COVID-19 depuis le début de la crise. Donc, les données recueillies reflètent l'impact de l'ensemble de la période de pandémie sur les agroentreprises du nord de l'Ontario.

Nous remercions le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) pour son soutien pour ce projet.

NSERC
CRSNG

Renseignements sur les agroentreprises

Les entreprises sondées représentent tous les districts du nord de l'Ontario. Le district le plus représenté est l'Algoma (18 %), suivi des districts de Timiskaming (14 %), de Nipissing (14 %), du Grand Sudbury (11 %), de Cochrane (11 %), de Rainy River (11 %), de Thunder Bay (7 %), de Sudbury (6 %), de l'île Manitoulin (6 %) et de Kenora (2 %). Pour mieux dégager les tendances dans le vaste ensemble géographique qu'est le nord de l'Ontario, nous avons répartis ces districts en trois supradistricts : l'Ouest, l'Est et le Centre.

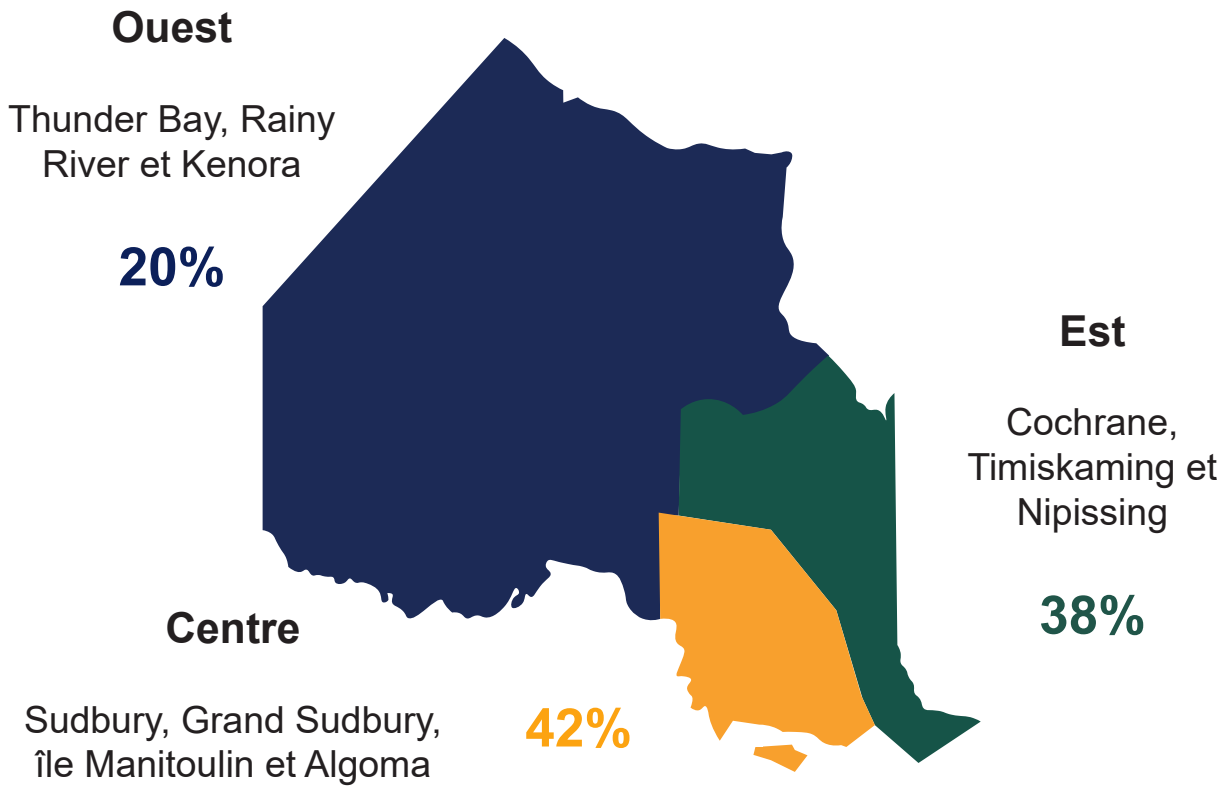

La vaste majorité des répondants indiquent qu'ils sont de race blanche (92 %). Les autres réponses indiquent qu'il y a une personne de couleur (1 %), deux personnes autochtones (2 %), deux personnes métisses (2 %) et deux personnes handicapées (2 %).

La plupart des répondants indiquent que leur exploitation compte deux exploitants (68 %), tandis que 16 % en ont indiqué un, 11 % en ont indiqué trois, 4 % en ont indiqué quatre et 1 % en ont indiqué cinq .

91 agricultrices

111 agriculteurs

Exploitation agricole

La plupart des répondants indiquent que leur exploitation est une entreprise à propriétaire unique. D'autres exploitations recensées sont des entreprises familiales ou non familiales constituées en société ou des partenariats avec ou sans entente (figure 1). Les propriétaires uniques sont plus souvent des femmes que des hommes (85 % vs 76 % respectivement).

Figure 1. Pourcentage des types d'agroentreprises.

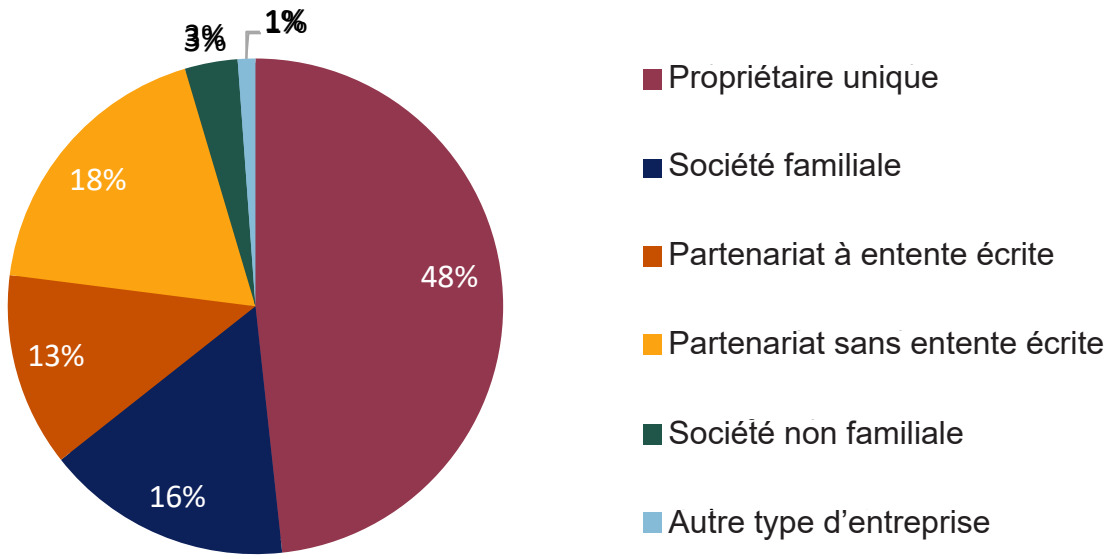

Employés

51% indiquent aucun employé

48% indiquent de 1 à 19 employés

1% indiquent plus de 20 employés

La plupart des répondants (49 %) ont 55 ans et plus; 39 % ont entre 35 à 55 ans et 11 % ont moins de 35 ans. Dans chaque région, le groupe d'âge majoritaire diffère légèrement. Dans le Centre, la majorité des répondants a 55 ans ou plus (59 %), dans l'Est, la majorité a de 33 à 55 ans (55 %) et dans l'Ouest, la plus forte proportion a 55 ans ou plus (41 %). Constat intéressant : l'Ouest compte le plus grand nombre de répondants de moins de 35 ans (24 %), comparativement au Centre et à l'Est (14 % et 3 % respectivement).

La superficie exploitée par les agroentreprises nord-ontariennes varie : 49 % exploitent entre 100 et 499 acres, 17 % exploitent de 10 à 99 acres, 14 % exploitent de 500 à 999 acres, 12 % exploitent moins de 10 acres et 8 % exploitent plus de 1000 acres. Les trois régions ne présentent pas de grandes différences du point de vue de la superficie exploitée.

Les agroentreprises du nord de l'Ontario produisent une grande variété de denrées. Les quatre produits les plus importants sont **le bœuf, le foin, les fruits et légumes et la volaille** (figure 2). D'autres produits appréciables sont le sirop d'érable (18 %), les cultures commerciales (16 %) et l'horticulture en serre (12 %). La plupart des répondants produisent plus d'un type de denrée (52 %).

Figure 2. Type de production des répondants. N.B. Les répondants pouvaient indiquer plus d'une production.

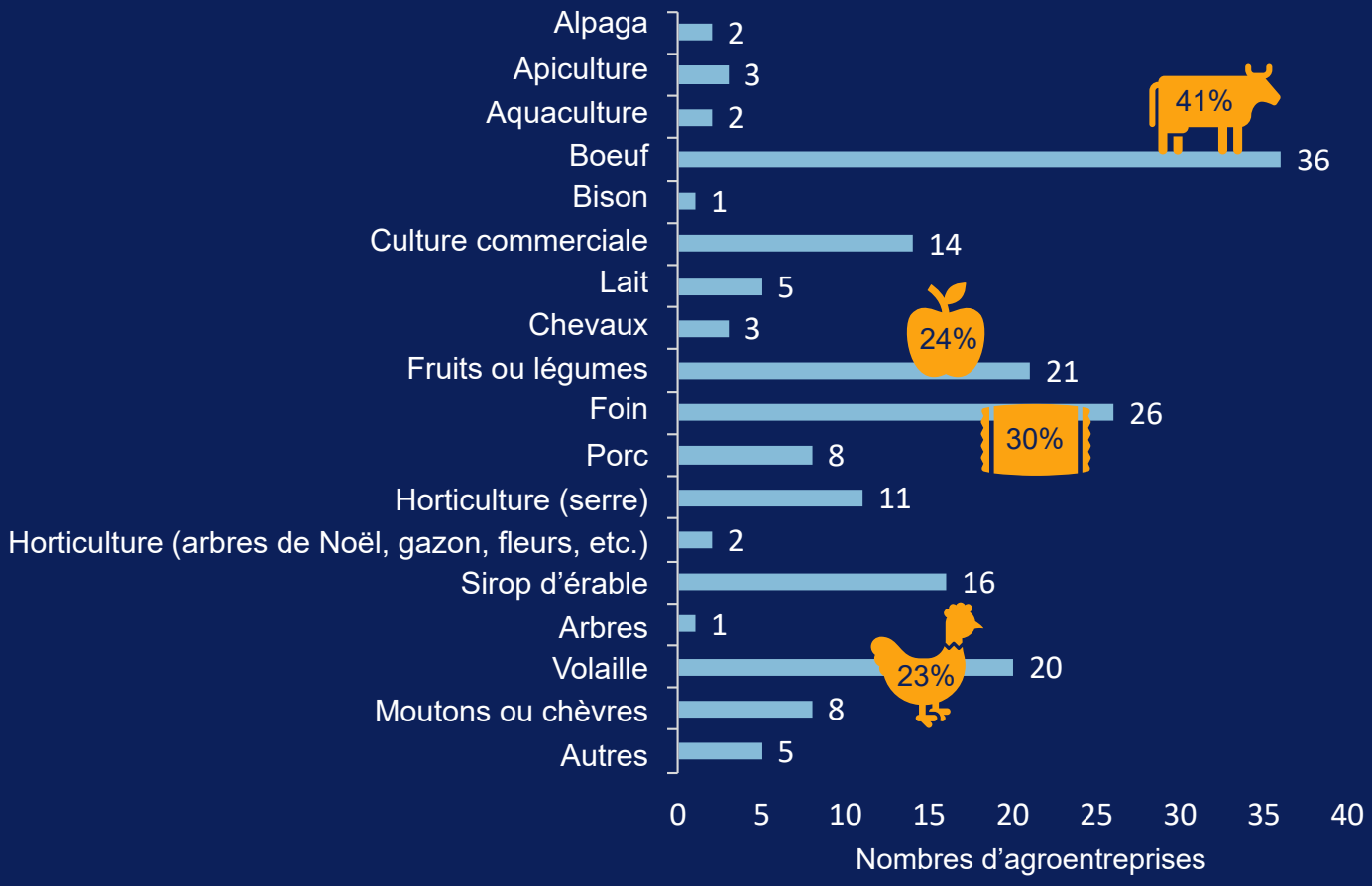

La vente des produits agricoles dans le nord de l'Ontario se fait de diverses manières. Soixante-seize pour cent des répondants vendent aux clients sur les lieux de l'exploitation, 38 % vendent en gros directement aux détaillants, 34 % vendent en ligne avec livraison directe aux clients; 33 % participent aux marchés des fermiers, 18 % vendent en gros directement aux restaurants, 14 % vendent aux bourses de marchandises , 7 % offrent l'autocueillette et 7 % vendent dans le cadre d'initiatives d'agriculture soutenue par la communauté (ASC). Les tendances dominantes dans la région du Centre sont la vente chez l'exploitant et la vente en gros aux détaillants; dans l'Est, la vente chez l'exploitant et la vente en ligne avec livraison aux consommateurs dominent; dans l'Ouest, c'est la vente chez l'exploitant qui domine. D'autres types de vente que les répondants ont indiqués sont la vente aux enchères et les marchés d'animaux d'élevage (4), une poissonnerie (1), un restaurant personnel (1), la vente via Dairy Farmers of Ontario (1), la vente via le Pork Marketing Board (1) et la vente de gré à gré.

La COVID-19 : impact et adaptation

Impact de la COVID-19 sur les agroentreprises

51% **des répondants disent avoir subi des interruptions de leur approvisionnement en intrants agricoles**

La majorité des répondants qui disent avoir subi une interruption de leur approvisionnement sont des propriétaires d'agroentreprises productrices de denrées multiples (60 %). Ces interruptions de l'approvisionnement ont touché surtout les semences (46 %), l'alimentation animale (31 %) et les fournitures d'élevage (35 %). Les producteurs de denrées multiples ont pour la plupart (65 %) au moins un produit d'élevage (p. ex., bœuf, volaille) et ce sont ces producteurs qui représentent la majorité des cas d'interruption de l'approvisionnement en semences (71 %) et un peu plus de la moitié des cas d'interruption de l'approvisionnement en fournitures d'élevage (53 %).

L'interruption de l'approvisionnement est un impact moins souvent noté dans l'Est en comparaison avec le Centre et le Nord (figure 3).

Figure 3. Pourcentage des agroentreprises touchées par une interruption de l'approvisionnement

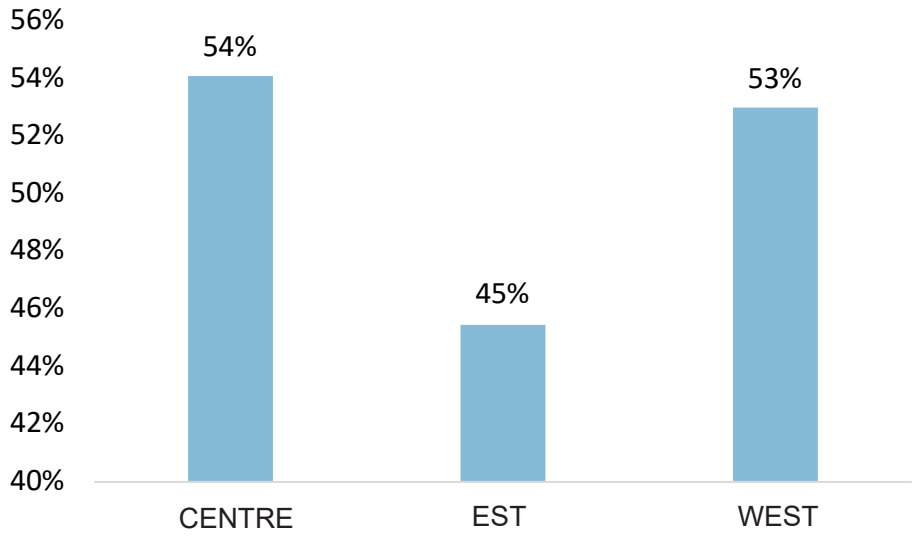

« Très tôt, notre plus grand défi a été d'obtenir les fournitures qu'il nous fallait. Parce que nous sommes dans le nord-ouest de l'Ontario, beaucoup de nos produits viennent du Manitoba. Les commandes ont été retardées et l'expédition aussi. Maintenant, ça va mieux, mais les perspectives sont incertaines en ce qui concerne le marché et le prix pour nos produits cet automne. »

Trente-six pour cent des répondants disent avoir subi une interruption de l'approvisionnement en semences et 32 % une interruption de l'approvisionnement en fournitures d'élevage (figure 4). L'approvisionnement d'autres intrants, comme l'alimentation animale et les fertilisants, a aussi connu des interruptions. D'autres commentaires indiquent que l'approvisionnement en pièces et accessoires mécaniques a connu des interruptions et que des clients d'intrants provenant des États-Unis ont été touchés par la fermeture des frontières. (p. ex., « achats transfrontaliers aux États-Unis tels que les aliments pour animaux et le matériel » et « amendements du sol en provenance des États-Unis »

Figure 4. Pourcentage des agroentreprises touchées par une interruption d'approvisionnement, selon les régions. Les répondants pouvaient indiquer plus d'une réponse

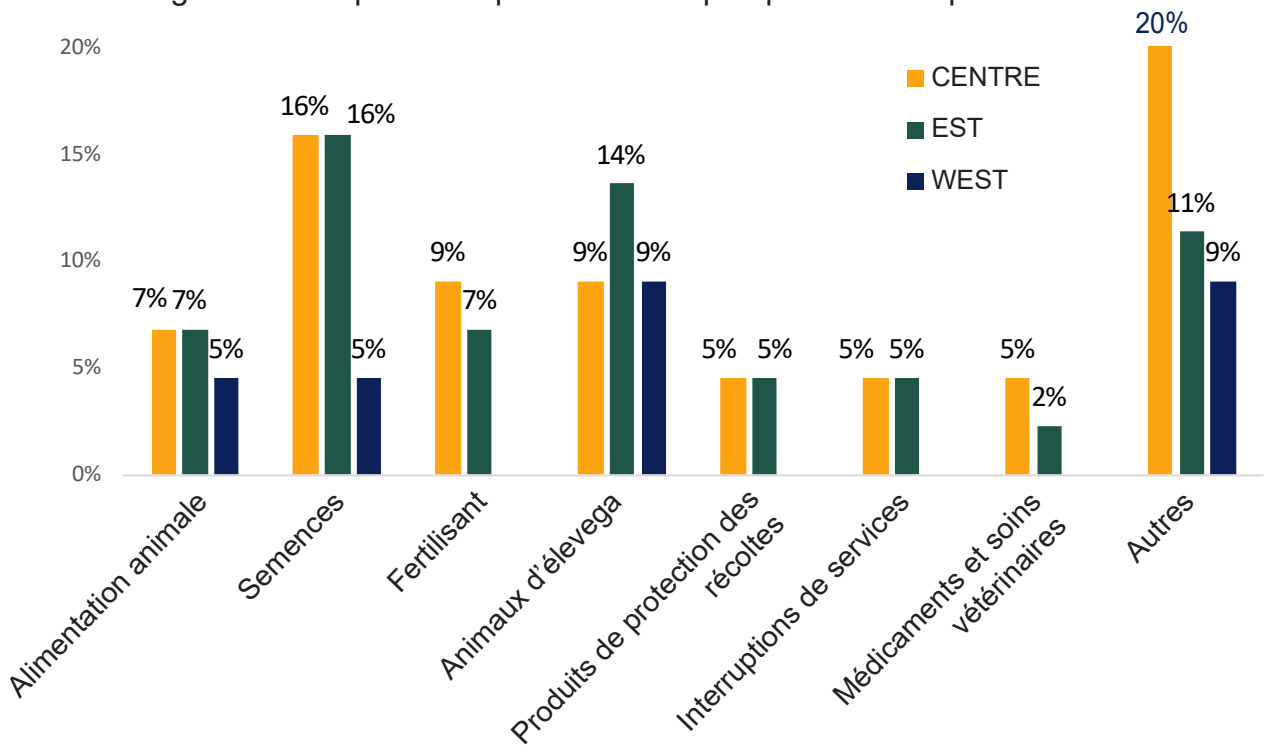

48% **des répondants indiquent que le coût de leurs intrants agricoles a augmenté à cause de la COVID-19**

L'augmentation des coûts est plus souvent signalée dans le Nord-Ouest (59 %) et le Centre-Nord (50 %) que dans le Nord-Est (39 %).

Les répondants indiquent que les fournitures d'élevage (31 %), l'alimentation animale (31 %), les semences (21 %), le carburant (21 %) et le fertilisant (19 %) sont les principaux intrants pour lesquels les coûts ont augmenté. L'augmentation du coût du carburant est imputée principalement (55 %) à l'augmentation des livraisons à domicile pour diminuer le nombre de visiteurs chez l'exploitant. L'équipement de protection individuelle, les produits sanitaires et d'autres fournitures nécessaires à la santé et à la sécurité des employés et des clients sont des intrants nouveaux qui sont venus augmenter les coûts. La hausse du prix des intrants peut être due au fait que les fournisseurs doivent couvrir la hausse des coûts de production ou de fabrication, y compris des pratiques de santé et sécurité et de l'ÉPI pour le personnel.

À la question sur les autres difficultés subies à cause de la COVID-19, la réponse la plus fréquente est le retard des ventes et des livraisons (figure 5). D'autres difficultés importantes sont la réduction des liquidités, l'interruption de l'industrie de la transformation de la viande et le manque de main-d'œuvre. Parmi les autres défis indiqués, il y a la fermeture d'établissements fournisseurs de services, ainsi que la diminution des heures d'ouverture et les services ralentis de certains commerces comme les banques et les concessionnaires.

Figure 5. Pourcentage des difficultés que les agroentreprises ont subi à cause de la COVID-19. Les répondants pouvaient indiquer plus d'une réponse.

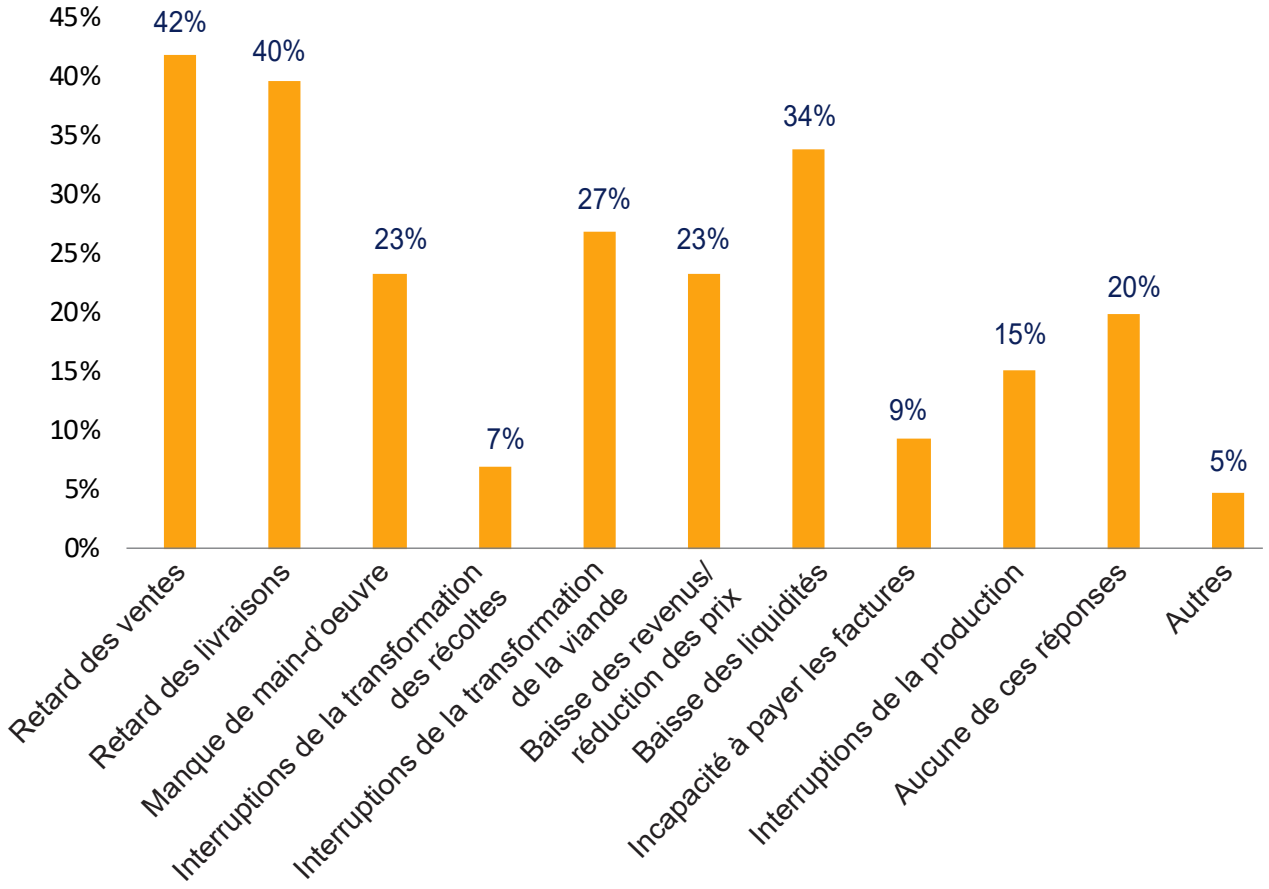

Il est important de noter que 87 % des répondants ayant subi des interruptions touchant la transformation de la viande sont des producteurs de bœuf, de porc, de volaille et de mouton et que 83 % de ces entreprises produisent plus d'une denrée. Du point de vue de la répartition régionale, 55 % de ces répondants sont de l'Ouest et 50 % sont du Centre en comparaison avec 25 % de l'Est.

« Pour nous, le plus gros défi a été de trouver des façons de vendre nos produits à nos clients. Nous allions dans beaucoup de marchés de fermiers et d'autres petits événements dans les petites villes et évidemment, beaucoup des ces marchés ont été annulés, donc nous ne savions plus où vendre nos produits. »

Impact financier de la COVID-19

Près de la moitié des répondants indiquent qu'ils subiraient cette année une perte financière à cause de la COVID-19 (figure 6).

Figure 6. Impact financier sur les agroentreprises depuis le début de la pandémie

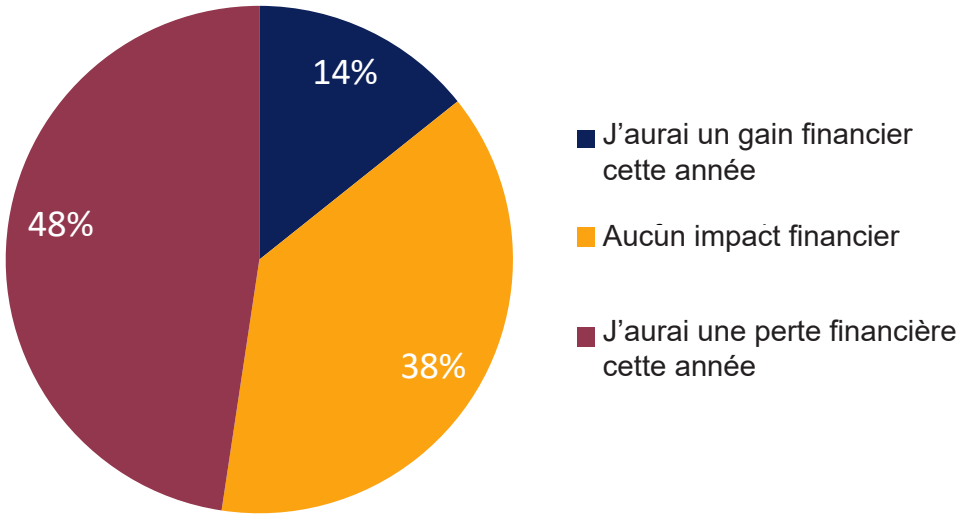

Parmi les répondants qui subiront une perte financière, la plupart sont des agroentreprises dont la superficie est inférieure à 500 acres (85%), où 51% des agro-entreprises possèdent de 100 à 499 acres, 21% possèdent de 10 à 99 acres et 13% moins de 10 acres.

Les répondants qui indiquent une perte financière forment 54 % des entreprises du Centre, 50 % des entreprises de l'Ouest et 39 % des entreprises de l'Est. Les agroentreprises productrices de denrées multiples forment 53 % des entreprises qui prévoient des pertes financières et 83 % de celles qui prévoient un gain financier. Il n'y a pas de différences ou de corrélations importantes entre l'impact financier subi et les types de denrées produites.

65% **des répondants qui prévoient une perte financière la chiffrent à 100 000 $ ou plus**

« Il a été difficile de rester rentable ou du moins, de ne pas faire faillite. »

Main-d'œuvre

Nous avons demandé aux agroentreprises nord-ontariennes d'indiquer l'effet de la COVID-19 sur leur main-d'œuvre.

59% **des répondants indiquent que la pandémie n'a pas eu d'effet sur leur main-d'œuvre**

Parmi les répondants qui indiquent que la COVID-19 a eu un effet sur leur main-d'œuvre (41 %), 13 % disent avoir retardé l'embauche de travailleurs saisonniers, 7 % disent avoir embauché de 1 à 10 employés et seulement 2 % disent avoir mis des employés à pied. Régionalement, les répondants du Centre et de l'Est indiquent plus souvent que leur main-d'œuvre n'a pas été touchée (33 %), en comparaison avec l'Ouest (56 %).

Certaines agroentreprises ont donné d'autres détails sur l'évolution de leur main-d'œuvre. Ces commentaires portent sur la difficulté de trouver des employés, les travailleurs qui restent chez eux à cause de la pandémie et, dans une des entreprises, le nombre réduit d'employés qui complique les horaires de travail. Une entreprise rapporte qu'elle ne pouvait pas embaucher à cause de contraintes financières, tandis qu'une autre rapporte qu'elle est restée fermée pendant la pandémie. Trois entreprises indiquent qu'elles n'ont pas pu embaucher d'étudiants et une entreprise a annulé son programme d'hébergement

Mesure de santé et sécurité

Le sondage s'est intéressé aux types de mesures que les agroentreprises nord-ontariennes ont mises en place pour répondre à la pandémie, ainsi qu'aux mesures prises pour protéger les travailleurs et les consommateurs.

38%

des agroentreprises qui ont des employés ont exigé que leurs employés portent de l'ÉPI

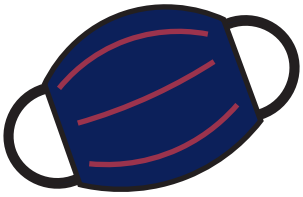

33%

des agroentreprises qui font de la vente sur place ont exigé que les clients portent de l'ÉPI

Parmi les mesures visant les travailleurs, 40 % des agroentreprises indiquent qu'elles exigeaient l'écart sanitaire, 32 % ont établi des protocoles de nettoyage et d'aseptisation, 24 % ont exigé l'écart sanitaire pour les ventes chez l'exploitant et 15 % ont installé des barrières entre les travailleurs et les consommateurs dans les milieux de travail. Du point de vue régional, 45 % des agroentreprises dans le Centre, 38 % dans le Nord-Est et 46 % dans le Nord-Ouest indiquent qu'elles ont mis en place des mesures visant leurs travailleurs.

Parmi les mesures visant les consommateurs, 29 % des agroentreprises ont mis en place des protocoles de nettoyage et d'aseptisation, 31 % ont fait des livraisons pour réduire le nombre de visiteurs chez l'exploitant, 22 % ont créé un portail de ventes en ligne et 18 % ont vendu des produits dans des marchés des fermiers afin de réduire le nombre de visiteurs chez l'exploitant. Du point de vue des régions, 43 % des agroentreprises dans le Centre, 47 % dans l'Est et 35 % dans l'Ouest indiquent qu'elles ont mis en place des mesures visant les consommateurs.

Il est important de noter qu'au cours de l'été, nombre de municipalités nord-ontariennes ont rendu obligatoire le port d'un couvre-visage ou d'un masque dans les lieux publics intérieurs. Cela a peut-être incité les entreprises à exiger que leurs clients ou leurs employés portent l'équipement de protection individuelle (ÉPI) pour la vente chez l'exploitant.

Vingt-trois pour cent des agroentreprises indiquent qu'aucune des options ci-dessus ne s'applique à leur exploitation. D'autres mesures que les agroentreprises indiquent sont : fermer leurs opérations (4 répondants), annuler des tournées (1), annuler un programme d'hébergement (1), limiter l'accès aux visiteurs (2), exiger que les clients de l'autocueillette réservent une plage horaire (1) et fournir le service de remise des commandes devant la porte

Les agroentreprises indiquent des difficultés qu'elles ont éprouvées dans la mise en œuvre de mesures de santé et de sécurité. Bien que la majorité (64 %) dise ne pas avoir connu de difficultés de ce point de vue, 32 % indiquent que les heures ou les ressources nécessaires aux protocoles de nettoyage et d'aseptisation représentent des coûts supplémentaires, 13 % disent avoir eu de la difficulté à faire respecter les lignes directrices de la santé et de la sécurité des travailleurs et 17 % disent avoir eu de la difficulté à obtenir de l'ÉPI. Des 14 répondants qui disent avoir eu de la difficulté à obtenir de l'ÉPI, 57 % sont dans le Centre, 21 % dans l'Est et 21 % dans l'Ouest.

Ventes de produits agricoles

Nous avons demandé aux agroentreprises nord-ontariennes d'indiquer les outils et les ressources qu'elles ont utilisés pour contacter les consommateurs et les détaillants afin de leur vendre des produits agricoles pendant la pandémie.

75% **des répondants ont eu recours à des plateformes de médias sociaux**

Des répondants, 38 % ont fait des ventes en ligne, 38 % ont fait des ventes aux marchés des fermiers, 23 % ont eu recours à des initiatives de marketing conjointes avec des entreprises voisines et 10 % ont fait de la publicité pour leurs produits dans des infolettres. Les agroentreprises ont aussi partagé d'autres ressources diverses, comme les ventes aux enchères (2 répondants), le bouche à oreille (2), l'office de commercialisation de Dairy Farmers of Ontario (2), le contact direct avec les consommateurs (2 par téléphone, 1 par courriel, 1 par texto), les annonces sur Google (1), un panneau publicitaire au bord de la route (1) et des affiches (1).

Inquiétudes des entreprises

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer les inquiétudes principales de leur entreprise par rapport à la pandémie. La principale inquiétude exprimée est la volatilité des marchés ou la récession économique, suivie par la hausse des coûts de production, l'interruption de l'approvisionnement, la réduction des dépenses des consommateurs et la santé et la sécurité personnelle (figure 7). Deux agroentreprises ont aussi exprimé d'autres inquiétudes, dont le risque de la propagation asymptomatique du virus et les interruptions de la capacité pour la transformation de la viande qui obligeraient à garder les animaux d'élevage. Une agroentreprise a répondu qu'elle n'avait pas d'inquiétude du point de vue commercial.

Figure 7. Pourcentage des agroentreprises ayant ces inquiétudes depuis le début de la pandémie. Les répondants pouvaient indiquer plus d'une réponse.

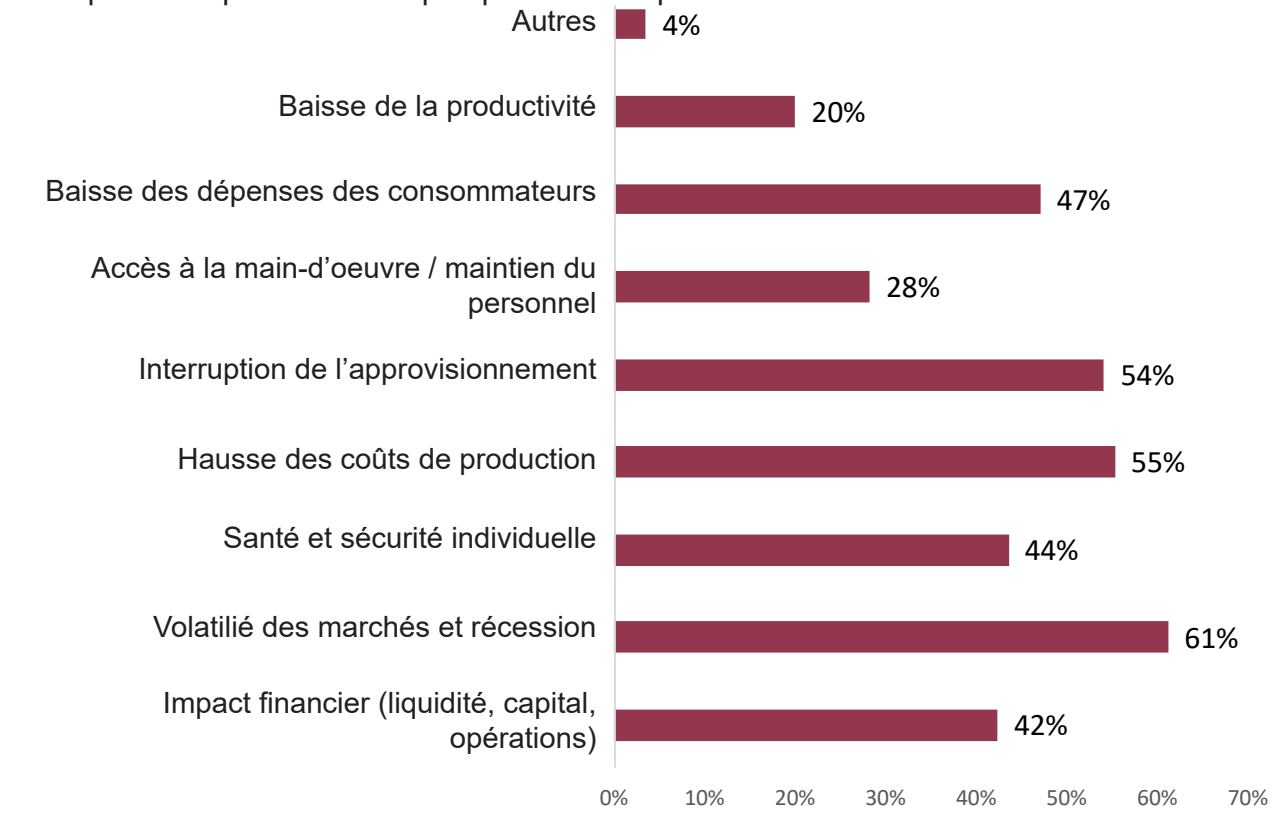

Fonds et programmes contre la COVID-19

Les gouvernements, les banques et diverses organisations ont développé des programmes de soutien pour contrer les effets de la pandémie. Ces programmes aident les entreprises à pallier les problèmes de liquidités, à soutenir leur main-d'œuvre et à se doter en technologie.

Cash Flow Relief

Le questionnaire de sondage a présenté cinq programmes d'aide visant le flux de trésorerie : le Fonds d'aide et de relance régionale (FARF) et le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), ainsi que les programmes de soutien en réaction à la COVID-19 de la Banque de développement du Canada (BDC), des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et de Financement agricole Canada (FAC).

Les réponses au sondage indiquent que le programme de soutien aux liquidités le plus connu est le CUEC : 72 % des répondants en avait une certaine connaissance.

Le CUEC fournit des prêts sans intérêt pouvant atteindre 40 000 $ aux petites entreprises et aux organismes sans but lucratif admissibles (et 25 % du remboursement est exonéré si le solde est payé avant le 31 décembre 2022). Le 19 mai 2020, le CUEC a été modifié de façon à permettre aux agriculteurs d'y faire demande. Parmi les producteurs sondés, 32 % ont fait une demande au CUEC et la plupart d'entre eux ont reçu des fonds ou attendent une décision. Le degré de connaissance et le taux de participation du CUEC étaient peut-être plus élevés en comparaison des autres programmes parce que les grandes banques et les caisses populaires s'occupaient de la prestation de ce programme.

Les producteurs sondés indiquent que les programmes qu'ils connaissaient le moins sont le Fonds d'aide et de relance régionale (25 % le connaissent); le programme de soutien de la BDC (34 %) et le soutien FAC – COVID-19 (27 %). Les fonds offerts par les SADC étaient plus connus (par 45 % des répondants), mais comme les autres programmes, le taux de participation est faible : seulement 2 % des répondants y ont fait une demande. Le degré de connaissance et le taux de participation des programmes de soutien aux liquidités peuvent dépendre de nombreux facteurs, dont ceux-ci :

- L'impact financier de la pandémie n'a pas été très grand pour nombre d'exploitants : 52 % des répondants prévoient qu'ils ne subiront aucune perte ou qu'ils enregistreront un gain et 52 % des répondants n'indiquent aucune augmentation du coût des intrants de leur production agricole.
- Les réunions et les consultations en personne ont été moins nombreuses en raison de l'interdiction des rassemblements.
- Le degré de connaissance et le taux de participation aux services de ces banques et organismes étaient peut-être bas avant le début de la pandémie.
- Les producteurs qui ont reçu l'aide du CUEC étaient peut-être moins motivés à chercher d'autres sources d'aide par la suite

Depuis la période de sondage, la période de soumission des demandes au CUEC a été prolongée jusqu'au 31 octobre 2020.

Programmes de soutien de la main-d'œuvre

Le gouvernement fédéral a mis sur pied divers programmes pour aider les employés et les employeurs touchés par la COVID-19.

Le Programme d'emploi et de compétences des jeunes (PECJ) fournit une subvention salariale aux employeurs qui embauchent des jeunes pour des emplois en agriculture. Le PECJ était très connu (59 % des répondants disent le connaître) et quelques répondants y ont participé (9 % des répondants ont reçu des fonds), mais 46 % des répondants n'ont pas fait demande ou le programme ne convenait pas à leur entreprise.

Le Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires (PAIOTET) était une subvention visant des frais d'hébergement occasionnés par la période d'isolement obligatoire des travailleurs venus de l'étranger pour participer au Programme des travailleurs étrangers temporaires. Le PAIOTET était bien connu (67 % des répondants disent le connaître), mais aucun répondant n'a participé au programme. Généralement, le Programme des travailleurs étrangers temporaires est utilisé par les grands producteurs de fruits et de légumes, qui sont peu présents dans le nord de l'Ontario.

La Prestation canadienne d'urgence (PCU) fournissait un soutien financier aux personnes ayant un emploi ou aux travailleurs autonomes que la COVID-19 a touchés directement.

La PCU était très connue (80 % des producteurs disent la connaître) et elle a eu un certain taux de participation (16 % des répondants disent avoir fait une demande de PCU).

La Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) était offerte aux employeurs dont les revenus ont diminué à cause de la COVID et couvrait une partie du salaire des employés rétroactivement jusqu'au 15 mars 2020. Le degré de connaissance de la SSUC est élevé (73 % des producteurs disent la connaître), mais le taux de participation est faible (6 % des sondés ont soumis une demande).

Le degré de connaissance et le taux de participation de ces programmes subissent peut-être l'influence des facteurs suivants :

- 51 % des producteurs sondés n'ont pas d'employés, donc n'ont pas besoin de la plupart de ces programmes
- 59 % des producteurs sondés indiquent que la COVID-19 n'a eu aucun effet sur leur main-d'œuvre

« C'est bien de voir qu'il y a des programmes, mais je crois que ça aurait été bien aussi de mieux aider les fermiers à y présenter des demandes. Il aurait pu y avoir un plus grand travail d'éducation pour faire connaître ce que nous pouvions demander et comment ces programmes s'appliquaient à nous. Avec un peu de soutien, la tâche de préparer une demande n'aurait pas l'air aussi ardue. »

Programmes de soutien en matière de technologie

Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario a mis sur pied l'Initiative Ouvert aux affaires électroniques pour aider les agroentreprises à couvrir les coûts de la transition vers les plateformes en ligne. Ce programme était plus ou moins bien connu des producteurs sondés : 41 % disent le connaître et 7 % y ont soumis une demande. La période de soumission de candidatures ciblées a été suspendue le 25 mai 2020 en raison de leur nombre élevé. Le Fonds d'amélioration des technologies commerciales (FATC) de FedNor, un autre programme d'aide à l'adoption de nouvelles technologies, est livré par les Centres d'innovation régionaux. Ce fonds ne visait pas spécifiquement la COVID-19, mais il pouvait aider les entreprises à adopter de nouvelles technologies. Peu de producteurs sondés (29 %) disent connaître ce programme et seulement 3 % y ont soumis une demande.

Other COVID-19 Adaptation Funding

Le Fonds de réponse à la COVID-19 du Programme de productivité et de produits agroalimentaires durables du Nord (PPPAIN/SNAPP) était un fonds destiné aux producteurs, aux transformateurs et agroentreprises du nord de l'Ontario qui finançait des projets visant des possibilités ou des défis apportés par la COVID-19. Un certain nombre de producteurs étaient conscients de ce programme (35 % disent le connaître), mais seulement 2 % des répondants y ont fait demande. Ce financement a été offert pendant une courte période seulement (juillet-août 2020) en raison de la forte demande.

Le Programme élargi de protection au travail pour le secteur agroalimentaire du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario a été établi pour aider les exploitations agricoles ayant de grands besoins en main-d'œuvre à mettre en place les mesures de santé et de sécurité au travail liées à la COVID-19. Les producteurs étaient un peu conscients de ce programme (39 % disent le connaître), mais aucun répondant n'y a soumis une demande. Le Programme d'aide aux éleveurs de bœufs et de porcs est un programme de redirection des surplus de stock qui aide à couvrir les hausses des frais d'entretien dues au fait que l'exploitant garde les animaux plus longtemps. Les producteurs étaient assez bien conscients de ce programme (40 % disent le connaître), mais seulement 2 % des répondants y ont soumis une demande. Il est probable que ce programme suscitera plus d'intérêt plus tard dans l'année.

D'autres programmes de soutien aux agroentreprises ont été annoncés depuis la tenue de ce sondage, notamment :

- le Programme de relance du nord de l'Ontario (de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario);
- le Fonds d'amélioration des technologies commerciales (livré par les Centres d'innovation régionaux).

« J'ignorais l'existence de la plupart de ces programmes. C'était peut-être à moi de les chercher, mais il me semble que des programmes qui sont censés venir nous aider ne devraient pas être si durs à trouver. Je vais m'informer sur les programmes qui sont encore en vigueur et qui s'appliquent à mon entreprise. »

Mesures de soutien souhaitées par les producteurs

Le sondage a demandé aux producteurs d'indiquer le genre de soutien qu'ils aimeraient recevoir du gouvernement, des organismes et des associations pour aider leurs entreprises.

52% **des agroentreprises préféreraient une aide sous forme d'allégements fiscaux, surtout celles du Centre (27 %), en comparaison de l'Est (13 %) et de l'Ouest (12 %)**

Un commentaire émis est que le processus d'accès aux taux d'imposition pour exploitations agricoles est lourd, lent et trop complexe. La deuxième forme d'aide souvent demandée (par 35 % des répondants) est l'aide sous forme de paiements gouvernementaux directs, puis, le soutien salarial (28 %) et les prêts aux entreprises (28 %). D'autres types de mesures de soutien souhaitées sont des subventions pour le démarrage (bâtiments et infrastructure) accessibles avec moins de restrictions (p. ex., les informations à fournir).

Futures mesures de soutien au secteur agroalimentaire

Le sondage a demandé aux producteurs d'indiquer les mesures de soutien, l'infrastructure ou les programmes qui seraient les plus utiles pour aider la reprise économique. Les répondants indiquent que l'infrastructure des exploitations agricoles était le besoin le plus pressant (figure 8), surtout pour les producteurs de l'Est (28%). Ils souhaitent notamment des serres quatre saisons permettant la production en hiver comme en été afin d'assurer l'autosuffisance.

Parmi les répondants qui nécessite un appui avec l'infrastructure de leurs exploitations, 64% sont des agroentreprises qui produisent plus d'un type de denrés, ce qui représente 76% des répondants produisant plusieurs types de denrés. 46% des agro-entreprises qui ne produisent qu'un type de denré ont également déclaré avoir besoin de soutien pour l'infrastructure à la ferme. Il n'y avait pas de différence majeure entre les différents types de denrés.

L'aide pour l'infrastructure de transformation alimentaire est la deuxième demande en fréquence (41 % des répondants), surtout dans la région du Centre. On souhaite notamment des capacités de réfrigération et de congélation, une usine de criblage, une cuisine industrielle pour la préparation d'aliments transformés et des capacités pour la transformation de la viande. Un commentaire indique que les listes d'attente chez les transformateurs de viande sont longues pour les commandes de bœuf de finition. Un commentaire a aussi indiqué la nécessité de faire augmenter la demande des ingrédients alimentaires complets en éduquant les consommateurs sur la cuisson, la conservation et la saisonnalité.

Des besoins touchant la réglementation ont aussi été indiqués : adapter la réglementation applicable aux systèmes d'aquaculture en recirculation; augmenter la disponibilité des contingents (quotas) de production d'œufs / le nombre autorisé de poules pondeuses; augmenter les contingents de pêche.

Figure 8. Infrastructure ou programme de soutien le plus utile aux répondants, en pourcentage. Les répondants pouvaient indiquer plus d'une réponse

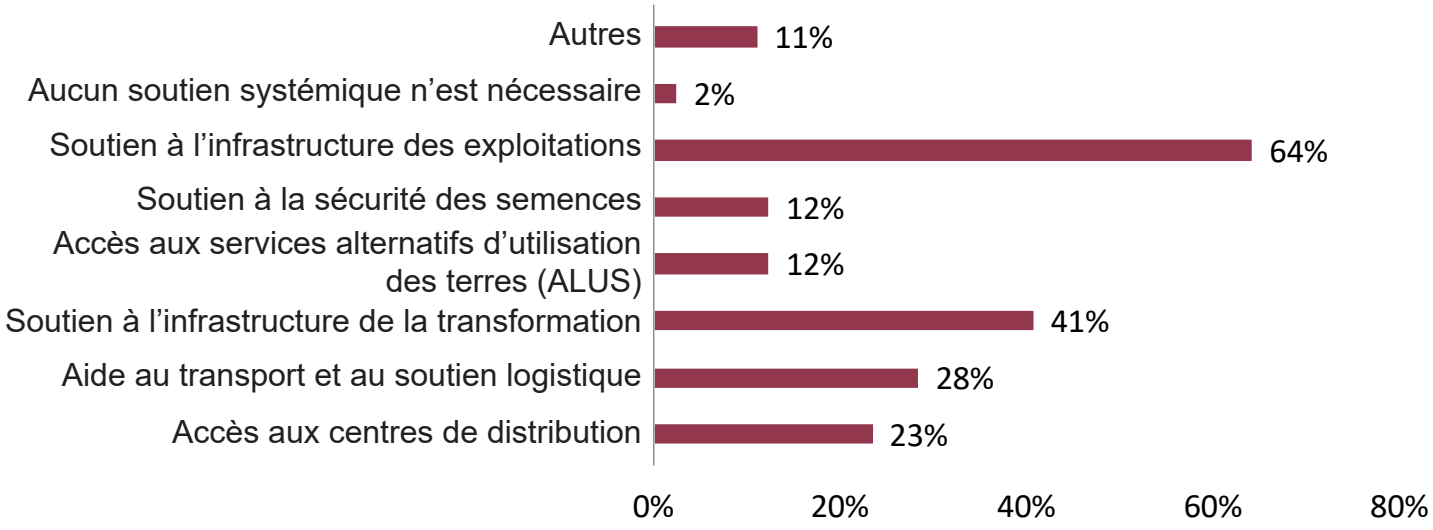

Santé mentale et bien-être

Le sondage a interrogé les répondants sur l'impact de la COVID-19 sur leur santé et leur bien-être.

39%

des répondants ont indiqué que leur santé mentale est moins bonne depuis le début de la pandémie

57%

des répondants ont indiqué que la pandémie n'a eu aucun effet sur leur santé mentale

Plus de la moitié des répondants disent s'inquiéter de l'effet de la COVID-19 sur la santé et la sécurité de leur famille et de leurs amis et presque la moitié s'inquiètent de leur propre état de santé et de sécurité (figure 9).

Figure 9. Sentiments ressentis par les répondants depuis le début de la pandémie. Les répondants pouvaient indiquer plus d'une réponse.

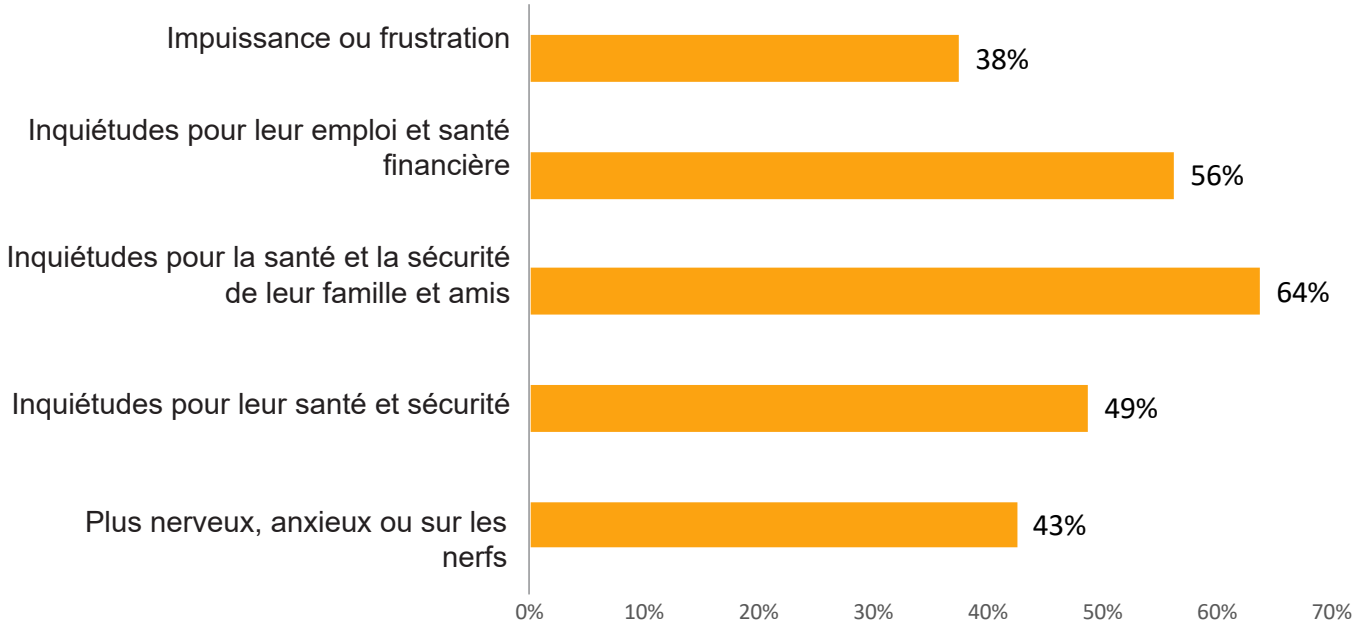

Les répondants indiquent comment ils s'occupent de leur santé mentale. Les stratégies les plus courantes sont le contact régulier avec leur famille et leurs amis (37 %), l'activité physique (34 %) et la pratique d'une activité agréable (13 %). Douze pour cent (12 %) des répondants n'indiquent pas ce qu'ils font pour s'occuper de leur santé mentale.

Rôle des établissements postsecondaires

Dans cette section du sondage, les répondants indiquent ce que les établissements d'enseignement postsecondaire pourraient faire pour bien les aider et aider leurs entreprises en offrant divers types de services et d'options de formation.

89% **of respondent are interested in getting post-secondary institution support**

Les répondants s'intéressent surtout au soutien des établissements d'enseignement postsecondaire sous la forme de mentorat pour lancer où agrandir une exploitation agricole commerciale (38 %), de formation sur demande (35 %) et d'aide à la conception et au développement de nouveaux produits (32 %). D'autres domaines d'intérêt exprimés sont l'aide pour relever un défi ou résoudre un problème particulier d'un secteur (27 %) et tester et valider de nouveaux produits et services (23 %). Deux répondants aimeraient voir de la formation en agriculture locale et un répondant aimerait voir de l'aide visant l'évolution du modèle d'affaires. 11 % des répondants affirment qu'ils n'ont pas besoin de l'aide des établissements d'enseignement postsecondaire ou qu'ils n'en voient pas l'utilité.

La plupart des répondants expriment un intérêt pour de la formation visant l'agriculture durable et des questions environnementales (figure 10) : 53 % des répondants voudraient en savoir plus sur l'agriculture dans des milieux et des climats difficiles, 56 % voudraient en savoir plus sur les pratiques agricoles durables et 22 % voudraient en savoir plus sur les virus des animaux et leur transmission aux humains. Les répondants s'intéressent aussi aux possibilités de formation offerte chez l'exploitant et la formation pour l'adoption de nouvelles technologies

Figure 10. Pourcentage de l'intérêt pour l'éducation permanente, les microdiplômes et les possibilités de formation. Les répondants pouvaient indiquer plus d'une réponse.

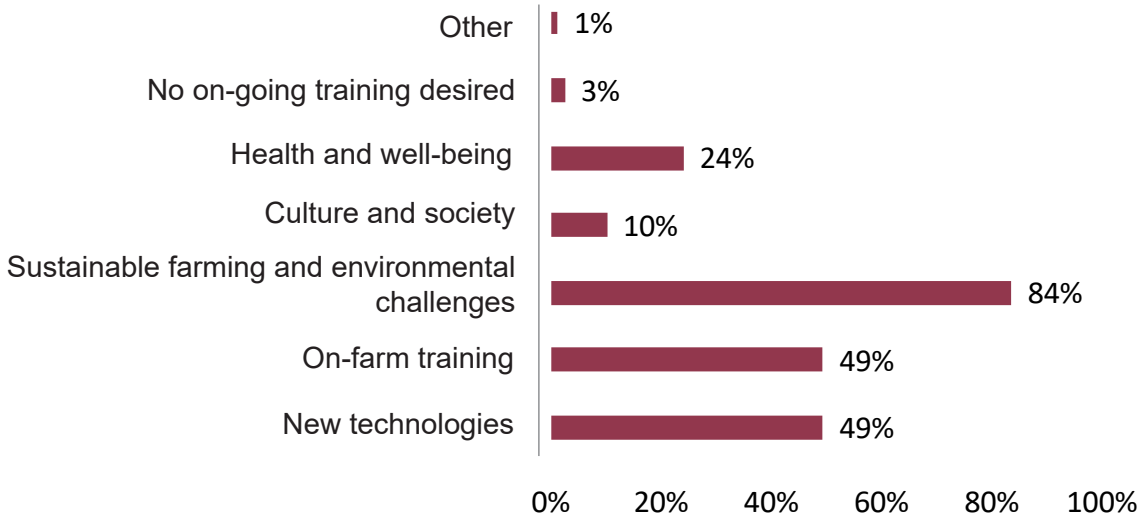

À la question sur le mode pédagogique préféré, la plupart des répondants ont indiqué le format hybride (mélange de formation en présentiel et en ligne, 44 %), 31 % préfèrent la formation en ligne et 26 % préfèrent la formation en présentiel.

Conclusion

Comme première étape d'un projet plus vaste, les résultats de ce sondage nous aideront à diriger les prochaines étapes de la recherche tout en aidant les organisations partenaires à appuyer les agroentreprises du nord de l'Ontario.

Dans l'ensemble, les résultats montrent que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont des répercussions différentes sur les régions du nord de l'Ontario et peuvent être attribuables à l'emplacement (proximité de la frontière ou des fournisseurs), à l'échelle des activités des producteurs et à la capacité des fournisseurs régionaux. Les organisations partenaires vont cibler les problèmes émergents dans la chaîne d'approvisionnement par l'organisation d'interventions spécifiques, comme des outils et des programmes de marketing.

Une prochaine étape de la recherche consistera à développer un sondage pour les fournisseurs agricoles afin d'en savoir plus sur les variations régionales en matière de rupture d'approvisionnement.

De plus, les répondants à l'enquête ont soutenu que les efforts de récupération se concentrent sur le soutien des infrastructures (pour l'exploitation agricole et la transformation) ainsi que sur la formation axée sur l'agriculture durable, les défis environnementaux et les nouvelles technologies. Une prochaine étape de la recherche consistera à se concentrer davantage sur la cartographie de ces efforts de planification pour le rétablissement post-pandémique.

Nous espérons que les résultats du sondage sur l'impact de la COVID-19 sur l'agriculture dans le nord de l'Ontario fourniront des recommandations et des stratégies commerciales fondées sur des données probantes aux agroentreprises et aux décideurs politiques afin d'assurer la stabilité économique et la sécurité alimentaire dans la période postpandémie.